



**MEUSE**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# MILITANT MEUSIEN

N° 349 - Juillet-Août-Septembre 2022  
Bulletin de l'UTI Meuse

## ELECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES

L'action bat son plein pour faire gagner la CFDT aux élections du 8 décembre 2022.

Grâce à votre contribution de faire connaître la CFDT, de faire voter CFDT, vous ferez de la CFDT, la Première Organisation Syndicale, tant dans le Privé que dans le Public.

**C'est pourquoi nous vous invitons à interpellier toutes personnes concernées par ces élections dans votre entourage.**

**La CFDT compte sur vous !**



**Du 1er au 8 décembre 2022**

dossier

## Élections FP

**Edito**

■ **à vos côtés**

■ **portrait**

■ **en action**

## RENDEZ-VOUS

■ Du Mardi 8 au Jeudi 10  
novembre  
CONGRES URI Grand Est

■ Du jeudi 1er au jeudi 8  
décembre  
Elections Fonctions Publiques

Imprimé  
sur  
papier  
Labellisé



*Pour celles et ceux qui seraient intéressés pour recevoir le Militant Meusien en version numérique, merci d'en informer le secrétariat et de communiquer votre adresse mail à [accueilmeuse@grandest.cfdt.fr](mailto:accueilmeuse@grandest.cfdt.fr)*

# dossier

**Du 1er au 8 décembre 2022, les agentes et agents et les contractuel-le-s des fonctions publiques sont appelés à voter pour élire leurs représentantes et représentants syndicaux. L'occasion de voter CFDT pour un syndicat qui propose, s'engage et obtient des avancées concrètes pour toutes et tous.**

Il s'agit pour les trois versants de la fonction publique (Etat, Hospitalier et Territoriale) d'élire leurs représentants dans les Comités Sociaux d'Administration (CSA) ou Comités Sociaux d'Etablissement (CSE) dans la fonction hospitalière, ainsi que dans les représentants des agents dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Ces élections sont essentielles, car elles mesurent l'audience et le poids de la CFDT dans la fonction publique et bien sûr nous permet de faire entendre notre voix dans l'administration.

En local, les équipes ont été mobilisées, depuis le début de l'année, d'abord pour rechercher les candidats et monter des listes sur tous les sites. Enjeu important, afin que chaque agent de la fonction publique puisse voter pour des représentants CFDT, qui leur ressemblent.

**En Meuse, le SGEN (Syndicat Général de l'Éducation Nationale) a déposé des listes pour la CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) avec 10 candidat-e-s, Assistants Sociaux et Infirmiers, CSA (Conseil Social d'Administration) et CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique) grand second degré. Le syndicat INTERCO a déposé 25 listes pour un total de 290 candidat-e-s. Un carton plein. Le syndicat Santé-Sociaux Meuse quant à lui a constitué 34 listes pour un total de 264 candidat-e-s au CSE, CAPL (Commission Administrative Paritaire Locale), CAPD et CCP (Commission contractuelle).**

Aujourd'hui c'est la dernière ligne droite de la campagne et les équipes sont sur le terrain à la rencontre des agents, pour présenter les actions de la CFDT et les résultats concrets pour les agents.

*« Voter CFDT, c'est d'abord voter pour des collègues, des militantes, des militants qui sont capables de s'engager pour défendre, améliorer et obtenir effectivement des avancées concrètes. Ça c'est important... le concret. Le concret on l'obtient en s'engageant, en travaillant, en jouant sur la force du collectif, mais aussi en ayant le courage de refuser la chaise vide. Voter CFDT, c'est aussi bénéficier du poids de la première organisation syndicale du pays. Et c'est important quand on veut des agents publics reconnus, quand on veut des agents publics mieux rémunérés, et quand on veut aussi des services publics de qualité à la hauteur des besoins des citoyens. Enfin, voter CFDT c'est apporter votre voix à une action syndicale utile à toutes et à tous. » Mylène Jacquot (CFDT Fonction publique)*

Le vote aura lieu soit en vote électronique, soit à l'urne (et non par correspondance) dans la semaine du **1er au 8 décembre 2022**.

Aux agents des fonctions publiques, surveillez votre courrier et votre boîte mail les codes pour voter vont arriver ils sont à garder soigneusement pour faire entendre votre voix. (n'hésitez pas à contacter votre syndicat si vous avez des difficultés)

**Aux adhérents du privés, faites voter vos proches pour une CFDT utiles à toutes et tous.**



**Chaque voix compte, votez CFDT et faites voter CFDT !**

## Assemblée Générale du syndicat Agroalimentaire Meuse

Le 24 Juin dernier, le syndicat Agroalimentaire de la Meuse s'est réuni afin de renouveler les membres du bureau.

En effet, Sabrina ZINZIUS, jusque là Secrétaire Générale depuis 3 ans, est partie pour un poste de Secrétaire Fédérale à PARIS à la fédération Agri agro. Antoine LENELLE, jusque là Trésorier Adjoint, laissait son poste pour aller rejoindre la section des retraités.

Avec des voix à l'unanimité, la nouvelle Secrétaire Générale du syndicat est Agnès BRONNER, précédemment secrétaire adjointe, avec pour secrétaire adjoint, Philippe CAILLE précédemment membre actif du syndicat. Alain VALLE reste trésorier du syndicat et est secondé par Florence TOUSSAINT au poste de trésorière adjointe.

Florence est salarié et élue CSE de l'entreprise Bonduelle.

Le conseil syndical reste sur les mêmes lignes directrices que l'an passé à savoir d'être en

relation régulière avec les 12 sections syndicales afin de développer le nombre d'adhésions mais aussi de préparer les élections CSE et le renouvellement des sections Cfdt.

*Agnès BRONNER  
Secrétaire Générale*



## Journée convivialité

Après trois ans d'interruption, consécutive à cette cochonnerie de Covid, la commission Loisirs de l'U.T.R. a organisé notre traditionnelle journée de convivialité le samedi 25 juin.



La salle Sainte Thérèse à SAINT-MIHIEL était le lieu de nos retrouvailles.

Si seulement une trentaine de convives étaient présents au lieu des 50 à 60 d'avant Covid, nous avons eu le plaisir d'accueillir cinq d'entre eux ayant récemment rejoint l'U.T.R..

La météo étant favorable, l'apéritif a été pris dans le jardin derrière la salle; le punch lorrain préparé

par Anne-Marie a été fort apprécié, ainsi que les amuse-gueules amenés par nos chères pâtisseries.



Le repas fourni par un traiteur sammiellois et servi par des membres dévoués, a permis de se remémorer de bons souvenirs d'autrefois.

Manquaient toutefois les histoires drôles et amusantes de Micheline, alors souffrante et les déclamations de Jean REMY, décédé l'an passé.

En espérant que tous sont repartis ravis de cette journée et que nous serons plus nombreux l'an prochain.

# à vos côtés

## Zône Grand Est : Élections professionnelles 2022.

Les 21, 22 et 23 septembre 2022, Alternative Police CFDT du Grand-Est était rassemblé dans les locaux de l'UTI Meuse à BAR-le-DUC en conseil syndical national restreint.

Trois jours de travail avec les délégué-e-s départementaux des 10 départements du Grand Est.

Une équipe motivée et soudée autour d'un projet commun : **Gagner les élections** en proposant une alternative syndicale aux vieux syndicats historiques.

Alternative Police CFDT veut démontrer que l'engagement syndical peut reposer sur des valeurs que chaque militant s'applique et défend auprès de l'administration.

Les militants d'Alternative Police CFDT profitent de toutes les occasions pour aller à la rencontre des agents pour leur expliquer leur projet, les écouter, les aider dans leurs démarches.

Leur rappeler aussi que le statut confère des devoirs, mais qu'il donne aussi des droits.

Que c'est bien le rôle d'une organisation syndicale d'agir en premier lieu pour que les droits ne soient pas bafoués au quotidien.

Le rôle d'un syndicat c'est aussi obtenir de nouveaux droits ; la prise en charge de la complémentaire par l'employeur est une revendication CFDT.

Un syndicat n'est pas là pour faire des promesses qu'il ne pourra pas tenir, encore moins toutes celles qui ne bénéficieraient qu'aux uns, au détriment des autres.



Un syndicat doit agir pour améliorer les conditions de travail, faire des propositions et refuser le silence lorsque la mort est la seule issue, pour le respect du collègue parti, mais aussi pour changer le quotidien de ceux qui restent.

Donner sa voix à **Alternative Police**, c'est renforcer la première place de la CFDT et d'être mieux représenté dans les instances nationales et locales.

L'action et l'engagement sont la force de notre organisation syndicale à travers des valeurs fortes et fédératrices.

Voter pour la CFDT c'est dire stop aux vieilles pratiques syndicales des anciens syndicats.

Nous remercions Carine JACQUIN, Secrétaire Générale de l'UTI 55 et Nicole pour la qualité de leur accueil.

Merci à la grande maison CFDT.



*Sylvain ANDRE.*  
Secrétaire zonal adjoint - Grand-Est.



# à vos côtés

## Droit à l'avortement

L'annulation, du droit à l'avortement, décidée, le 24 juin, par la Cour suprême américaine est un terrible signal pour la situation des femmes.

Aux Etats-Unis, leurs droits sont donc en train d'être détricotés, avec le soutien des principales institutions.

Ce retour en arrière est bien rétrograde au sens fort du terme, car il renvoie à des moments de grande détresse pour les femmes.

Dans la France des années 1950-1960, les avortements clandestins étaient synonymes de souffrances, voire de morts, pour des milliers de femmes. Un risque très présent encore aujourd'hui, quand 47000 décèdent chaque année dans le monde à la suite d'un avortement non médicalisé, alors que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et les Nations Unies (ONU) recommandent que l'avortement soit un acte pratiqué sans danger pour les femmes.

*Intervention au Conseil National Fédéral  
5 et 6 octobre 2022*

*Stéphane PETITDEMANGE  
Secrétaire Syndicat Services 54/55*

Ci-dessous, le lien pour accéder aux informations :

[https://www.cfdt.fr/portail/outils/tracts/droit-a-l-avortement-pourquoi-la-cfdt-se-mobilise-tracts-et-doc-info-srv1\\_1250211](https://www.cfdt.fr/portail/outils/tracts/droit-a-l-avortement-pourquoi-la-cfdt-se-mobilise-tracts-et-doc-info-srv1_1250211)



### UN IDENTIFIANT FORT DE NOTRE ORGANISATION

Le combat pour le droit des femmes à disposer de leur corps est un marqueur fort de la CFDT. À l'avant-garde de ce combat historique, elle a été très active dans le combat pour la libéralisation de l'accès à la contraception et à l'avortement qui ont conduit à la promulgation de la loi Veil autorisant l'avortement en janvier 1975. Depuis 2017, notre organisation est **membre du collectif « Avortement en Europe, les femmes décident »**. Il milite notamment pour faire inscrire le droit à l'avortement dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

### UNE RÉALITÉ INTERNATIONALE DIFFICILE

Dans le monde, des femmes et des jeunes filles meurent toujours de ne pouvoir avorter en sécurité, d'autres encore sont emprisonnées !

- **Aux États-Unis**, une décision de la Cour Suprême, en juin 2022, a remis en cause le droit à l'avortement qui dépend désormais des États. Il l'on déjà interdit.
- **Les Ukrainiennes**, réfugiées de guerre en Pologne, se voient refuser un droit auquel elles avaient pourtant accès dans leur pays !
- **Les femmes d'Amérique latine**, du Nicaragua au Pérou en passant par le Salvador et le Brésil, luttent sans relâche pour arracher ce droit, durement réprimé. Les Argentines et les Colombiennes l'ont obtenu de haute lutte.
- **Les femmes d'Afrique et du Moyen-Orient**, en majorité, vivent dans des pays où l'avortement est totalement interdit ou très restrictif.
- **En Europe** même, ce droit est encore dénié aux femmes de **Pologne, Malte, Andorre et Monaco**. Il est considérablement entravé en Espagne et en Italie par le nombre important de médecins qui se réfugient derrière leur clause de conscience pour refuser de pratiquer des avortements.



### ET EN FRANCE ?

Son accès demeure fragile :

- **très inégal sur le territoire** en raison d'infrastructures très en deçà des besoins dans certains départements. Cela a pour conséquence : l'éloignement géographique des centres d'IVG et l'allongement des délais de consultation, avec pour risque principal le dépassement du délai légal d'avortement ;
- **la disparition de centres d'IVG** du fait de la fermeture de nombreuses maternités et/ou hôpitaux de proximité (+ de 350 entre 1996 et 2019) ;
- **des médecins qui refusent de pratiquer des IVG** en vertu de la clause de conscience spécifique qui perdure ;
- **des campagnes de désinformation**, manipulation de la part d'organisations « pro vie », tentant par tous les moyens d'empêcher et/ou de dissuader les femmes d'avorter ;
- **une remise en cause régulière de la part de député-es** soumettant à l'Assemblée nationale des projets de loi visant à restreindre le droit à l'avortement.

**L'AVORTEMENT EST UN DROIT FONDAMENTAL,  
LA CFDT REVENDIQUE  
DONC QUE CE DROIT SOIT INSCRIT  
DANS LA CONSTITUTION !**

[CFDT.FR](https://www.cfdt.fr)



Ne pas jeter sur la voie publique. CFDT - Service Information/Communication - Septembre 2022

# à vos côtés

## Présentation de l'espace ressources ARC

La dimension « Ressources » de l'ARC se matérialise par un site web (<https://arc.cfdt.fr>) qui s'adresse aux militants et militantes d'entreprises et administrations.

Ce site est également utile pour toutes les personnes susceptibles d'intervenir auprès des sections : accompagnants ARC, responsables de syndicats, ...



### Comment accéder au site ?

Le site de l'ARC est accessible uniquement aux adhérents de la CFDT. Il est donc nécessaire de s'identifier pour y accéder et cela signifie qu'il faut avoir au préalable, activé son espace adhérent à cette adresse : <https://monespace.cfdt.fr>.

L'activation de son espace adhérent nécessite le NPA (Numéro personne Adhérent) et d'une adresse mail valide (celle communiquée lors de votre adhésion) présent sur la carte d'adhérent. En cas de difficultés dans l'activation du compte, écrivez à [espaceadherent@cfdt.fr](mailto:espaceadherent@cfdt.fr).

L'accès au site de l'ARC se fait ensuite soit directement via l'adresse <https://arc.cfdt.fr>, soit via l'espace adhérent CFDT, dans le menu « Mes accès ».



# portrait

## *Peux-tu te présenter rapidement*

Christophe DELAVAL, j'ai 46 ans et je travaille comme agent technique principal de première classe en tant qu'électrotechnicien sur le balisage des pistes de la BA 113 à SAINT-DIZIER depuis 2006.

## *Quand as-tu adhéré à la CFDT et pourquoi avoir choisi la CFDT ?*

J'ai adhéré à la CFDT en septembre 2017. N'ayant pas de représentant local sur la base, je suis devenu représentant quelques semaines après mon adhésion. Je ne connaissais pas vraiment le monde du syndicalisme mais grâce à l'approche du représentant régionale de l'époque, il m'a convaincu de franchir le pas.

## *Peux-tu nous parler un peu de ton syndicat professionnel...*

Nous apportons notre aide, connaissances et conseils pour accompagner nos adhérents dans leur déroulement de carrière.

## *Quels sont tes mandats ? Pro et Interpro*

**Mes mandats pro :** Délégué syndicale CFDT au sein de l'USID de la Base Aérienne 113 de Saint Dizier/Chaumont, je suis également représentant suppléant CHSCT ESID de Metz

**Mes mandats interpro :** je suis membre de l'UTI Meuse.

## *Quelles sont les relations avec les autres syndicats dans ton entreprise ?*

Avec les autres syndicats, j'essaie toujours d'être ouvert à la discussion malgré certaines différences d'opinions. Cependant, nos échanges sont constructifs.

## *Peux-tu nous donner un exemple d'action de développement ou d'action qui a entraîné des adhésions ?*

Mon adjoint, Monsieur BELDICOT et moi avons souvent été à la rencontre des personnels. Nous animons des réunions d'informations, pour présenter notre syndicat et c'est par ces petites actions que nous nous agrandissons en nombre d'adhérent.

## *Ce qui est important pour toi dans ta pratique syndicale*

Ce qui est important pour moi dans la pratique syndicale sont les divers combats pour le bien des salariés comme par exemple, l'égalité homme/femme mais aussi d'informer des droits et devoirs des salariés.

## *Ton plus mauvais souvenir*

Pour l'instant je n'ai pas eu de mauvaises expériences.

## *Ton meilleur souvenir*

Mon meilleur souvenir est la victoire de la CFDT lors des précédentes élections professionnelles.

## *Vœux pour l'année à venir*

Mes vœux pour l'année à venir : la victoire de la CFDT lors des élections professionnelles et bien sûr l'aboutissement positif des dossiers actuellement suivi.

---

## HOMMAGE



Micheline BOULIER

Micheline nous a quittés le 27 juillet 2022.

Elle fut une grande militante CFDT et une militante de terrain surtout. Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, c'est Micheline qui tapait tous les documents, courriers, comptes-rendus de l'UTR mais pour des raisons de santé, elle avait laissé sa place à Jean-Pierre KAPUSTA.

Elle défendait les valeurs de la CFDT en tous points. Elle se refusait de transiger sur les mots : solidarité, justice, égalité ou encore tolérance. Il lui arrivait souvent, au cours de débats, de nous mettre le nez dans nos contradictions, de nous reprendre et nous recadrer car elle se disait être une personne « Cash ». Bien évidemment, cela pouvait susciter quelques affrontements vigoureux mais qui ne la déstabilisaient aucunement.

Son absence va peser à chacune des journées convivialités car elle y mettait une ambiance assurée en racontant des histoires rigolotes et chantonnait toujours un petit air avec Jean REMY, qu'elle est partie rejoindre.

Micheline est partie pour un long chemin et qui sait, peut-être même qu'en retrouvant d'autres militants, elle va créer le premier syndicat du paradis !!!

Nos pensées vont vers Jean-Pierre et toute sa famille.  
Toutes nos plus sincères condoléances.

## Mobilisation pour les oubliés du Ségur

Le Syndicat SANTÉ SOCIAUX Meuse, à l'appel de sa fédération qui a déposé un préavis de grève pour le mardi 27 septembre 2022, a rassemblé une **centaine** de militants-es pour manifester contre l'inégalité du Ségur du corps médico-social.

Composée d'agents administratifs, d'aides éducateurs, de veilleurs de nuit mais aussi des aides-soignantes, c'est devant les administrations de CLERMONT en ARGONNE et BAR LE DUC que se sont rendus les grévistes.

Depuis 2020, et malgré de nombreuses actions du syndicat CFDT Santé-Sociaux de la Meuse pour dénoncer les injustices de traitement entre les différentes catégories professionnelles d'un même établissement, que ce soit, un grand établissement de la Fonction Publique Hospitalière (FPH), tel que le SEISAAM (Service et Etablissement publics d'IncluSion et d'Accompagnement Argonne Meuse), ou encore une petite association à but non lucratif, comme l'AMSEEA (Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) du privé, aujourd'hui, nous continuons ce combat pour le secteur social et le

Médico-social ainsi que le sanitaire privé (les cliniques) afin qu'ils ne soient plus les oubliés.

Dans un hôpital, tous les agents sans exception (contractuels et titulaires) de la Fonction Publique Hospitalière perçoivent les 183 € par mois du SEGUR.

Pourquoi au SEISAAM, pourtant un établissement de la FPH, certaines catégories d'agents (administratifs, veilleurs de nuit, ouvriers, maîtresses de maison, personnel d'entretien et chauffeurs) n'y ont pas droit alors que leurs collègues, infirmières, aides-soignants, éducateurs, etc... l'ont ?

Le but de cette journée est de faire front pour que les travaux et les décisions prises lors du Ségur ne soient pas oubliés et que leur mise en œuvre se poursuive, voire s'accélère.

*La CFDT estime que les consultations et les réponses ministérielles et gouvernementales ne sont pas de nature à améliorer la situation de la FPH et des professionnels qui y travaillent.*



# en action

## Actions « saisonniers »

Pour la **9ème année consécutive**, la CFDT Meuse a organisé sa campagne d'action saisonniers.

Les départements de la Marne, Haute-Marne et Meuse se sont alliés pour cette 9ème édition. Les UTI de Moselle et des Vosges sont venus apporter leur soutien.



La présence de Dominique TOUSSAINT, Secrétaire Général de l'URI Grand Est et celle d'Innés MINNIN de la Confédération ont été particulièrement appréciés de toutes et tous.

C'est par une météo très favorable, que ce sont

retrouvés, plus d'une trentaine de militants et militantes, issus de différents syndicats des 3 départements, le 5 juillet, au Lac du Der, sur le site de GIFFAUMONT.

Nous avons été rejoints par les jeunes de la Mission Locale qui ont eux aussi, participé activement.

Le 12 juillet, une dizaine des participants au DER, est revenu pour l'action au Lac de Madine, sur le site de NONSARD. Ils étaient 25 à ce rendez-vous

Ces deux journées d'actions Saisonniers furent riches d'échanges avec la population ainsi que l'énorme participation des militants-es.

Nous avons pu informer les saisonniers sur leur droit et les aides qu'ils peuvent avoir avec la CFDT.

Une très bonne entente entre les départements présents (51, 52, 55, 88 et 54), nous a permis de mutualiser les moyens afin d'avoir un impact sur ces journées.

Je suis prête à recommencer.

Annie MINJEAU



## VERDUN EXPO 2022 - La CFDT fidèle à la Foire de VERDUN !

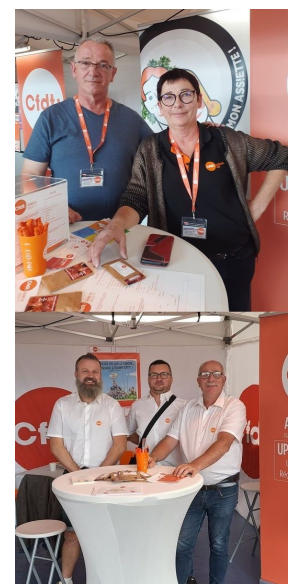
Cette année encore, la CFDT était présente sur la Foire nationale de VERDUN, salle Vannier, à son emplacement habituel.

Les élections professionnelles de décembre 2022 dans les 3 fonctions publiques et les salaires en agricultures étaient les thèmes principaux retenus pour le millésime 2022.

Une douzaine de militants s'est ainsi relayé durant les cinq jours de la foire pour répondre aux questions mais aussi pour faire participer le public au quiz CFDT qui a toujours autant de succès.

Cette participation de la CFDT à la Foire de VERDUN est maintenant un rendez-vous bien installé dans l'agenda de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Grand Est (URI CFDT Grand Est) qui voit dans cet événement, une occasion de plus pour aller à la rencontre des salariés et de faire connaître la CFDT aux milliers de visiteurs présents chaque année (41000 visiteurs en 2022).

Encore merci aux équipes qui se sont rendues disponibles





# Décrypter un bulletin de paie en lien avec la protection sociale

Depuis 2018, toutes les entreprises doivent délivrer un bulletin de paie simplifié à leurs salariés, selon le décret n° 2016-190 du 25 février 2016. Le document doit comporter des mentions obligatoires avec des rubriques liées aux cotisations et contributions sociales. Nous vous proposons un décryptage du bulletin de paie en lien avec la protection sociale.

Les cotisations et contributions liées à la protection sociale sont regroupées par risques couverts. Sur le bulletin de paie, apparaîtront également d'autres taxes telles que les cotisations statutaires ou prévues par la convention collective, la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)...

Libellé de la rubrique	Base	Cotisations salariales	Cotisations patronales
<b>Santé</b>			
Sécurité sociale: maladie, maternité, invalidité - décès	Salaire		7 % ou 13 %
Complémentaire: incapacité, invalidité - décès	Selon le contrat		Minimum 1,50 % au titre de l'assurance décès des cadres.
Complémentaire santé (couverture obligatoire)	Selon le contrat		Au moins 50 % de la couverture.
<b>Accidents du travail/ maladies professionnelles</b>			
	Salaire		Son taux est fixé par la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail en fonction de la taille et de l'activité de l'entreprise.
<b>Retraite</b>			
Sécurité sociale plafonnée	Jusqu'à 1 PSS*	6,90 %	8,55 %
Sécurité sociale déplafonnée	Salaire	0,40 %	1,90 %
Complémentaire - Tranche 1 (Agirc - Arrco + CEG)	Jusqu'à 3 428 €/mois	4,01 %	6,01 %
Complémentaire - Tranche 2 (Agirc - Arrco + CEG + CET**)	Entre 3 428 € et 27 424 €/mois	9,86 %	14,78 %
Supplémentaire	Selon le contrat		
<b>Famille</b>			
	Salaire		5,25 % ou 3,45 % pour les salaires < à 3,5 SMIC
<b>Assurance chômage</b>			
Assurance chômage, y compris AGS***	Jusqu'à 4 PSS*		4,20 % (4,05 % + 0,15 %)
APEC (association pour l'emploi des cadres)	Jusqu'à 4 PSS*	0,024 %	0,036 %

\* PSS (plafond de la Sécurité sociale). \*\* CEG (contribution d'équilibre généralisée) et CET (contribution d'équilibre technique). \*\*\* AGS (association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés).

## Des libellés plus simples et plus lisibles

### 1. Santé

Les cotisations obligatoires financent la prise en charge des frais de santé, les prestations en espèces et les indemnités versées sous certaines conditions en cas d'incapacité ou d'invalidité de travail.

### 2. Accidents de travail/maladies professionnelles

Les cotisations des entreprises financent le système d'assurance couvrant les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés.

### 3. Retraite

Les cotisations de retraite du régime de base financent le système obligatoire des retraites. Les cotisations de retraite complémentaire financent les régimes Agirc-Arrco ou Ircantec. La retraite supplémentaire facultative constitue alors un troisième niveau de retraite des salariés.

### 4. Famille

Cette cotisation est destinée au financement des prestations familiales versées par les caisses d'allocations familiales.

### 5. Assurance chômage

L'assurance chômage permet aux salariés, de percevoir une allocation en cas de perte involontaire de leur emploi. En cas de redressement ou liquidation judiciaire de l'entreprise, la cotisation AGS permet de garantir le paiement des rémunérations, préavis et indemnités des salariés.

